



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 05/06/2026

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Composition de la commission développement économique

Délibération n° 26 06 18

L'an deux mille vingt-six, le jeudi quatre juin, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vendredi vingt-neuf mai deux mille vingt-six, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Daniel Sfecci, Maurice Tamazout, Monsieur Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Madame Céline Duquesne par Monsieur Maurice Tamazout, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Albert Philip par Monsieur Fabien Guglielmino, Monsieur Gilbert Camous par Monsieur Armand Gasiglia, Monsieur Serge Castan par Madame Béatrice Ellul, Madame Michelle Noero par Monsieur Cyril Piazza

Absents : Monsieur Michel Lottier, Madame Evelyne Laborde, Monsieur Jean-Pierre Roch et Madame Anaïs Migone

Monsieur Maurice Tamazout a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : Monsieur Cyril PIAZZA

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5211-1 et L2121-22,

Vu l'arrêté communautaire n° DG 2026-14 désignant Monsieur Michel CALMET comme Vice-président en charge de ces questions,

Vu l'article 32 du règlement intérieur de la CCPP qui organise la composition des commissions thématiques,

Considérant les échanges intervenus depuis le dernier Bureau Communautaire du 21 mai 2026, le Président, Monsieur Cyril PIAZZA, propose les personnes suivantes :

En qualité de Président :

Monsieur Cyril PIAZZA

En qualité de Vice-président :

Monsieur Michel CALMET

En tant que représentants des communes :

Communes	Noms
Bendejun	/
Berre les Alpes	Monsieur Bernard BOUVY
Blausasc	/
Cantaron	Madame Sandrine BARRALIS
Coaraze	Madame Marie-Claude ROBAUT
Contes	Monsieur Dominique CELESCI
L'Escarène	Monsieur Yoann GUIRAL
Lucéram	/
Peille	Monsieur François ALZIARI
Peillon	Monsieur Guy ANELLI
Touët de l'Escarène	Madame Marie-Paule POUFFIER

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président
après en avoir délibéré,**

- **Valide** la liste proposée
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 34

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 30

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Madame Céline Duquesne, Monsieur Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Albert Philip, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Maurice Tamazout, Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Mesdames Michelle Noero et Germaine Millo

Contre : Monsieur Daniel Sfeggi

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
M.TAMAZOUT



LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA



55 bis RD 2204
06440 BLAUSASC